

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

**Décision n° 24620 du 12 mai 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest**

NOR : INTJ1510359S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 65616 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424022S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2015:

Lamoureux, Jean-Denis	Nigend : 116 528	Numéro de livret de solde : 5 219 581
------------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2015:

Gaillot, David	Nigend : 173 932	Numéro de livret de solde : 8 027 728
-----------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2015:

Pournin, Romain	Nigend : 248 839	Numéro de livret de solde : 8 089 740
------------------------	------------------	---------------------------------------

Cariou, Vincent	Nigend : 231 013	Numéro de livret de solde : 8 078 377
------------------------	------------------	---------------------------------------

Mager, Aurélien	Nigend : 300 109	Numéro de livret de solde : 8 089 995
------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 mai 2015.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,*
H. RENAUD